Le site et la voirie sont en zones d'habitation à caractère rural et zones de sauvegarde du patrimoine architectural dans le PAG de Stadtbredimus.

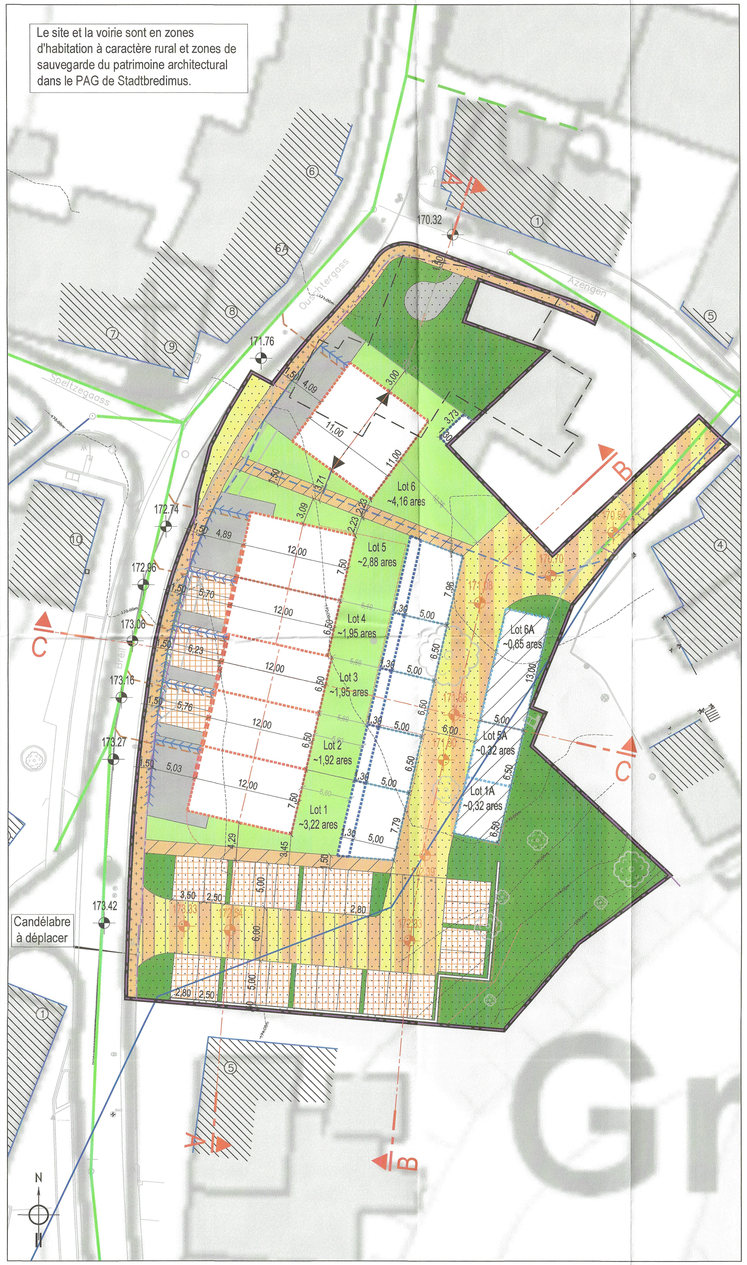

Projet d'Aménagement Particulier 1/250

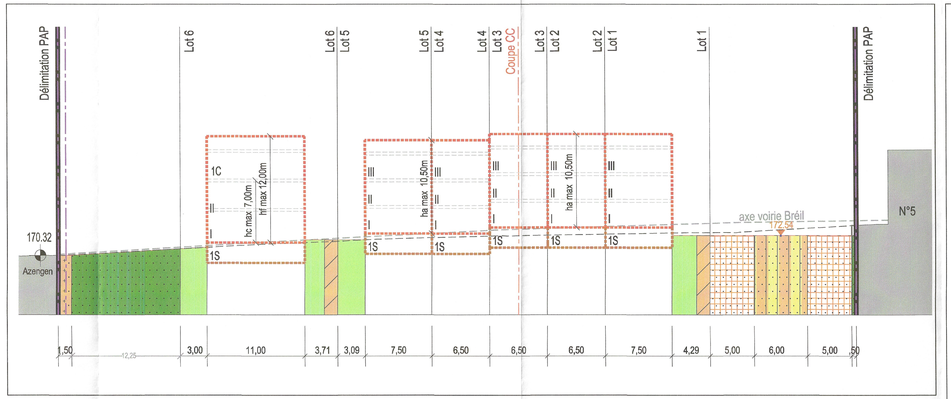

Coupe AA éch. 1/250

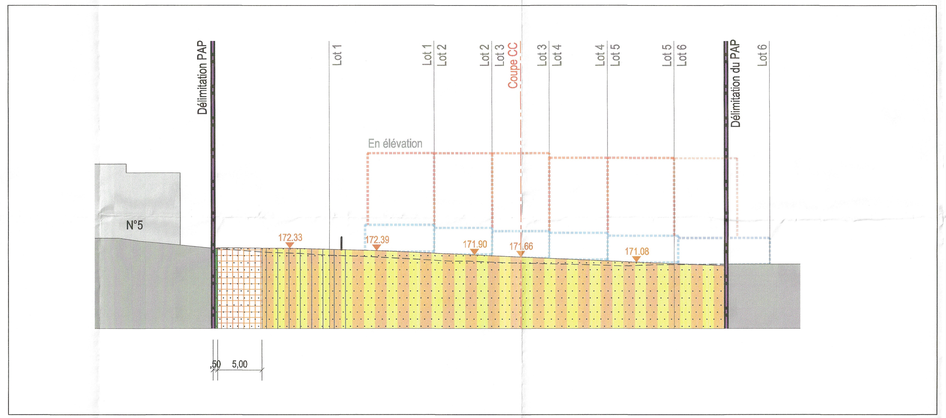

Coupe BB éch. 1/250

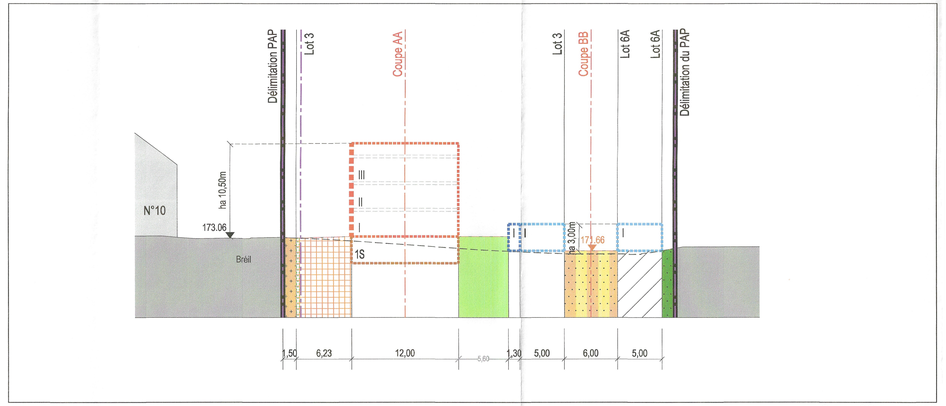

Coupe CC éch. 1/250

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

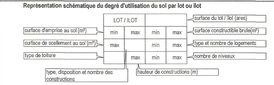

Délimitation du PAP et des zones du PAG

Délimitation du PAP

Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux

Terrain existant

Terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III,... Nombre de niveaux pleins

-1, -2, ...-S Nombre de niveaux en retrait

+1, 2, ...C Nombre de niveaux sous combles

+1, 2, ...S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc - x Hauteur à la corniche de x m

ha -x Hauteur à l'acrotère de x m

hf Hauteur au faîte, fin d'at

Types, dispositions et nombre des constructions

x - Habitation en x ème rang(s)

cnc Constructions sur ordre non contigu

x - mi x maisons isolées

x - mj x maisons jumelées

x - mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

x - u x logement de type unifamilial

x - b x logement de type bifamilial

x - c x logement de type collectif

Formes de toiture

tp Toiture plate

tv (y% - z%) Toiture à x versants, degré d'inclinaison

Orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé

Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

Alignement obligatoire pour dépendances

Limites de surfaces constructibles pour dépendances

Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

Lot projeté — Ilot projeté

Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

Pourcentage minimal en surface construite brute à réaliser en logement par construction

Pourcentage maximal et maximal en surface construite brute de logement par construction

Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

Espace vert privé

Espace vert public

Aire de jeux ouverte au public

Espace extérieur pouvant être scellé

Voie de circulation motorisée

Espace pouvant être dédié au stationnement

Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

Arbre à couronne ou haute tige projeté / Arbre à couronne ou haute tige à conserver

Haie projetée / Haie à conserver

Muret projeté Muret à conserver

Servitudes

Servitude de type urbanistique

Servitude écologique

Servitude de passage et de tréfond

Element bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales

Canalisation pour eaux pluviales

Canalisation pour eaux usées

Fossé ouvert pour eaux pluviales (ou rigoles)

INDICATIONS SPECIFIQUES

Végétation existante

Limite de propriété existante issue du mesurage cadastral

Bâti existant

Bâti à démolir

Limites de surfaces constructibles pour dépendances de type carport

Terrains appartenant au domaine public communal destinés au domaine public communal

0,00 / 0,00 Côtes et dimensionnement

Côtes et dimensionnement à titre indicatif

Canalisation pour eaux pluviales existantes

Canalisation pour eaux mixtes existantes

173.33 / 173.33 Niveau topographique existant / projeté

Terrains issus du domaine public communal et destinés au domaine privé

Axe de voirie

Espace parking public

x-cp x - carport

Borne(s) amovible(s) ou barrière(s)

NB : L'emplacement des canalisations et le niveau de référence sont à préciser lors du dossier d'exécution

Légende type

LOT 1		3,22 ares	
-	102	-	372
216	1-mb	1-u	2-b
tp	ha 10,50m	-	III+1S

LOT 2		1,92 ares	
-	87	-	321
180	1-mb	1-u	2-b
tp	ha 10,50m	-	III+1S

LOT 3		1,95 ares	
-	87	-	321
183	1-mb	1-u	2-b
tp	ha 10,50m	-	III+1S

LOT 4		1,95 ares	
-	87	-	321
180	1-mb	1-u	2-b
tp	ha 10,50m	-	III+1S

LOT 5		2,88 ares	
-	102	-	372
175	1-mb	1-u	2-b
tp	ha 10,50m	-	III+1S

LOT 6		4,16 ares	
-	142	-	481
261	1-mi	1-u	2-b
t2	hc 7,00m hf 12,00m	-	II+1C+1S

LOT 1A		0,32 ares	
-	0	-	0
32,5	2-cp	-	-
tp	ha 3m	-	I

LOT 5A		0,32 ares	
-	0	-	0
32,5	2-cp	-	-
tp	ha 3m	-	I

LOT 6A		0,65 ares	
-	0	-	0
65	4-cp	-	-
tp	ha 3m	-	I

Référence: 18501166C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 24/06/2019
Le Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

Fond topographique © Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie, Droits réservés à l'Etat du Grand Duché de Luxembourg (1993-2001)

DATE	INDICE	MODIFIE PAR	VERIFIE PAR	MODIFICATION
19/02/19	G	JGE	JFD	Adoptation suivant cvis cellule du 24/01/19 et réunion AC du 15/02/19
28/11/18	F	SQL	JFD	Adoptation suivant retour MO du 22/11/18
31/10/18	E	JGE	JFD	Adoptation suivant nouveau mesurage du 31/10/18
24/04/18	D	JGE	JFD	Adoptation suivant plan archi du 24/04/18

DESSINE : Gordon GROSSE | VERIFIE : JF. DODINVAL | CONTRÔLE : Marcel HETTO

Dirk KINTZINGER
Directeur adjoint

Justin SEILER
Chef de Projet

Fonds du Logement
52, Boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg

Commune de Stadtbredimus
" Bréil "
à Greiveldange

Projet d'Aménagement Particulier
Partie graphique

P.A.C. 85/87 - BP 108
L - 8303 Capellen
G.-D. de Luxembourg
Tél: (+352) 26 39 0-1
Fax: (+352) 30 56 09
E-mail: luxplan@pt.lu
http://www.luxplan.lu

LUXPLAN S.A.
Ingénieurs conseils

ÉCHELLE : 1/250

DATE : 10/05/2017

FICHIER : R:\2017\20170339\3_LP_PAP_Bredi_Greiveldange\0_Plans\04_Projet

PLAN N° : 20170339 -LP- U002

IND. G